

Succession
de feu M^{gr} L'Evêque
de quebec.

Mémoire de M^{rs} Martinfort
pour Monsieur Aubertin

L. 8. 1782.

M^{gr} Pierre Bernard Desques Evêque
de quebec abbé Commendataire de L'abbaye de
Braine, est décédé le 26. mars 1777. et a été inhumé
le 28. à la paroisse S^t germain de L'ausserois

Par son testament déposé chez M. Aubertin. Il
a nommé son Exécuteur testamentaire le S^r Jean B^{te}
Martin Martinfort Secrétaire du Roy, et a
Institué sa légataire universelle Dame Marie Joseph
Juliano veuve de S^r Guine Desquet Lieutenant
Colonel de la milice Bourgeoise de Methy demourant
de son vivant, et est décédé depuis

Le S^celle fut mis sur la effe de M^{gr}
à L'Hotel d'Elbeuf Rue S^t Nicolas où il habitoit
et par suite dans une maison qu'il tenoit à bail
à l'ortoise.

Les officiers du S^celle sont

M. Joran Commissaire au Châtelet

M. Aubertin Notaire

M. de la Roche procureur au Châtelet

M. Coullon Trésorier prison

M. faurol substitue de M. Lep^{eur} du Roy pour
représenter les cinq héritiers de feu M^{gr}, Louis Enfant
et la Dame veuve Desques

Le Receveur des Economes jure
au Scelle à l'Inventaire et à la vente des
Effets par les. Cadet Son Commis, et se
Chargera de deniers et titres. Premis
au Sr. de Marinsfort la Sainette d'argent
C'est à Neuvoimance, qui l'a en dépôt chez
lui pour la représenter.

Madame Bosquet la mere etant decedee,
elle est representee par cinq enfans, qui ont donne
leur procurator pour entendre le compte du Sr.
de Marinsfort, quand il aura retire les effets
et deniers de l'Econome.

Pour faire compte avec le Receveur
de l'Econome, il faut une debcharge de M.
L'abbé d'Aiguville de toutes les reparations
des batimens de l'abbaye et des Curies,
Les Religieuses prumontres en ayant este chargees
par leur Sr. ael, mais comme les reparations
des archives n'ont pas est stipulees dans
ce Sr. ael, M. l'abbé d'Aiguville s'en est
charge au moyen d'une somme de 800. lui
payee par M. de Marinsfort.

Lequel des procureurs de la
Newmonnaie des réparations des Bâtimens,
Ils sont en mains de M. Gede procureur au grand
Conseil, qui doit les remettre et la part des
Religieux. M. de Martimfort le verra et
ce sujet.

Je joins sous les pièces qui restent au
de M. de Martimfort.

Savoir
Convention, quittance de M. l'abbé d'Aiguville.
Lettre de M. Cadu en Etat de la vaisselle
d'argent déposée chez M. de Martimfort.
Mémoire communiqué le 11. août 1780. à M.
Cordier Notaire des Economes.

Pouvoirs sous le sceau privé de feu M. de la Roche

à l'égard des payemens déjà faits par M.
de Martimfort comme Exécuteur testamentaire, et en
fournira les quittances dans le compte qu'il
fera aux héritiers.

*Le quinzième de dernière
inventories*

Memoire des fournitures de deuil
 faite au service d'Illustrissime et
 Reverendissime Pereendieu, Monseigneur
 Pierre Herman d'Olquet, ancien Evêque
 de Quebec, Evêque aspiant du trone
 Pontifical, abbe' commendataire de
 l'abbaye de Braine, deede' hotel
 d'Albion, rue St. Niuse, es inhume
 le 6 Mars 1777 en l'Eglise Royale de
 St. Germain l'auxerois paroisie.

150. Dillits Grand forma	15. 10.
2 hommes pour la conduite de ferroi	6. —
Pot, tase, esferrettes pour l'offrande	3. —
3 estrades a la maison	36. —
undais de velours	30. —
3 farneux de velours pour les pieux d'honneur	6. —
La grosse es la mittre	15. —
tenture de la porte de l'Eglise	36. —
	<hr/>
	145. 10.

26 2380 D
40156

Montans de l'autre part 145. 10.
 3. Estades at l'glise ——— 36. —
 1. Dais de velours ——— 30. —
 Pour avoir fait fournir de Dixit
 les hauts en bas et status les grilles
 de fer en l'annee des chentres 96. —
 Pour avoir fait tendre la chapelle
 de l'evierge lieu des sepulchres
 en une conduite pour le service 108. —
 asistance de l'officiel ——— 24. —
 2. Manteaux pour les aumoniés
 qui ont ~~par~~ portés leur
 priés d'honneur ——— 5. —
 2. Manteaux d'officiels ——— 5.
 2 habits d'officiers ——— 4.
 6 habits de domestiques 9.
 plus donne aux fouriers du lerge
 pour la table des prelates ——— 1. 10.
 Je soussigné Jurésieur 464. —
 Reconnois avoir Reçu de Monsieur
 L'abbé de Diez ———

La somme de quatre cent soixante quatre
 Livres pour le Montans du memoire
 cy dessus, dont quittance a Paris le
 Mars 1777. Journé

464 #
 68 # 7 s.
 48 # 12 s.
 Total 577 # 19 s.

quatre-vingt
Lij

Mémoire Des Gants Pour le
Convoy de Monseigneur l'ancien Evêque
De quebec interné à St Germain l'Auxerrois
S carois

Le 6. Mars 1777. Douze Paires De Gants De Castore
noir Double à 3^e La Paire Pour M^r
le Curé, confesseur, lexicaire des cours, et
les deux aumoniers, M. l'officier
juré Crim, les deux officiers de la
maison, les deux fuisers de la paroisse
et les deux Commis de l'arrangement. 36^e
plus quatre Paires De Gants Blanc
fin à 24^e La Paire Pour M^r le
ecclésiastique, qui ont porté les cors du Poil. 4^e 16^e
Plus six Paires De Gants Blanc
à douze sols La Paire Pour les
six domestiques et les deux Bedaux
De La Paroisse. 12^e 16^e

Je soussigné dessein Total 45^e = 12
Avoir de Monsieur Labbé Didier

La somme de quarante cinq livres Pour le content
au present mémoire dont quittance a passé ce 7. Mars 1777. Aubincaux

Monsieur le Curé

1
Mémoire de Crespe fournis au Comtois de monseigneur
Pierre Hermant d'Orquet ancien Evêque de Québec décedé
Hotel de la Beuf, rue St Nicolas au St Germin Boxeroin le 6 mars
Savoire 1777

4 aumes de crespé pour Les deux Piece d'honneur qui son Lanitte et La Croix a 30 Sols Laume	12 ⁿ
6 aumes de crespé pour Les deux 'Eclébratique qui on porté Les honneur a 30 Sols Laume	2 ⁿ
4 aumes de crespé pour Les deux officier qui on porté Le manteau a 27 Sols Laume	9 ⁿ
2 Noeud d'Epé pour les deux officier a 27 S. chaques	5 ⁿ
3 aumes de Crespe pour L'officier Juré vieurs a 30 S. L.	2 ⁿ 10 ^s
5 aumes de crespé pour ces deux commis a 27 S. Laume	6 ⁿ 10 ^s
12 aumes de crespé pour Les Sig domestiques a 20 S. laume	6 ⁿ 9 ^s
12 aumes de crespé pour Les halbard et chapeau Des Suittes et deux bedau de la paroisse a 20 S. laume	12 ⁿ
2 Chapeaux alizer pour deux officier a 17 S. chaques	1 ⁿ 10 ^s
6 Chapeaux alizer pour Les Sig domestiques a 17 Sols	3 ⁿ 12 ^s
<hr/> Total 68 ⁿ 7 ^s	

Je soussigné reconnois avoir recue de
Monsieur l'abbé Didier

La somme de soixante huit livres sept sols pour le
montant du presen mémoire détaillé & de ce
Donquittance a paris le mars 1777 Gillet

Plus douze paires de gants de Castors noirs double
~~à 3^e de~~

Mars 1777

1777

Soumy par S. Roblastre md Esqier Cirer
A Poticaire du Roy pour Le Convois de son Eminence
Monsieur ancien Evêque de Kebee

Mars
6
Deuxième
firme

4	Cierge de 1/2 p. Laville	2	
18	Ditto de 2 ^e autour du Cory	36	
16	Cierge d'une 1/4 habautel	24	
1	Ditto d'une 1 ^e p. Lafrande	1	
2	Ditto p. M ^r Leuri & Conserens	2	
2	Cierge de 3/4 p. M ^r Levicair	1	8
6	Cierge p. Le Clerge officine	32	8
2	Cierge d'une 1 ^e p. Leracolt	2	
			101 ^e a 44 ^e
			222 4

24	flambeaux de 2 ^e p. Les enfants		
	bleus	48	
6	Ditto pour les domestiques	12	
			60 ^e a 18 ^e
			54

Peu de Contena & Dessus			276 4
à Paris le 8 Mars 1777			

J. Roblastre

M E M O I R E

Des Frais Funeraires du Convoi, Service & Enterrement

de défunt *Illustrissime et Reverendissime monseigneur*
Germain Desquet ancien Evêque de Québec

Premiers Inventaires
 1773



	livres.	sols den.
M. le Curé	24	
Mrs les Vicaires	4	
50 Prêtres	50	
4 Porteurs	4	
Port de la grande Croix	—	10
Fosse à l'eglise	50	
1 ^{er} Poële	15	
1 ^{er} Parement	40	
4 Chandeliers, Croix & Bénitier de veille	12	
M. l'Ecclésiastique veilleur	12	
18 Chandeliers, Croix & Bénitier au Corps	10	10
6 Chandeliers & Croix à l'Autel	7	
Bonnet & Robe de M. le Confesseur	6	
Bierre à dôme, descente & exposition du Corps	14	
Suiffes, Garçons & Bedeaux	7	15
1 ^{er} Sonnerie	23	4
Enfans Bleus & Maître	7	18
Port de la petite Croix & Bénitier	—	10
Pour les soins & peines du Receveur des Convois <i>et autres</i>	7	
Service complet	6	10
Douzains, Pain & Vin d'Offrande	15	12
Pièce d'Offrande	12	
Pour les Enfans de Chœur	3	
Pour la Prose	4	
Pour les Chaifes	8	
Pour Cierges		
Pour Flambeaux		
Pour <i>celuy qui envoie les lettres</i>	3	
Pour <i>2 chand. pour les acolythes</i>	1	
Pour <i>les porteurs sans port</i>	4	
Pour		
Pour		
TOTAL	367	7
	362	7

Je soussigné, Prêtre Habitué & Receveur des Convois de l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois à Paris, reconnois avoir reçu de M^r l'abbé Desquet —

la somme de trois cent soixante et sept livres sept sols —
 mentionnée au Mémoire ci-dessus, dont Quittance. A Paris, ce 8 Mars 1773

Cochemont Plus Recu pour faux frais 1^{er} 11 Sept 1773

5 Mars 1777

262380

40157

Paris le 5 Mars 1777

Jevous prévius, Monheur aubert que M. Dorquet ^{ave}
Evque de quebec est mort hier a 5 heures a l'Hotel d'Albert
Rue Francaise; Lequelle a été apois sepole dans un
Requite par le Connaissaire Joron

Jesuis porteur de son Testament ou je suis nommé Exécuteur
Testamentaire, ayant fait héritier M. de Dorquet de
mets mere de mon Gendre; Jevous le foray porter ce
matin, avec un Codicile qu'on doit m'apporter.
mais Comme Jevais a Versailles d'ou Jeviens d'ay espris,
Jevous pouray que demain avoir L'honneur de vous voir.

Jevous renouvelle mon sincere attachement

Martin

Monsieur Aubert
Notaire

M. Aubert

De Monsieur

Monsieur Aubert Notaire

Rue de la Verrière



9 mars 1777

262380

D 40158

Paris le 9 mars 1777.

Il me faudroit, Monsieur Aubert, une Procuration de Madame
Dorquet légataire universelle de M^r L^h. de Quebec, pour proceder
ala vente de ses Effets; Je voudrois que vous me fîtes un model
que J'envoyerois demain a M^r Lechevalier le Non en blanc

Nous nous en Passerons Jedy ala levée des Sells, au moyen
d'undersubstituer de M^r Le Procureur du Roy, et ah' Jucutaires
qui le Suivra.

J'ay vu M. Le Comissaire Joron, le je l'ay prie de procurer
M. de la Doune pour nôtre Procureur; J'espere que vous auris
est la Bonté de faire avertir L. huijsier Prifeur des Viconomats;
Je vous souhaite le bon jour Et je vous prie de me s'adresser
D'ussieu au achement de votre seriteux MARTINOT

M. Aubert Notaire

M. M. M. M. M.

Monsieur Aubertin Not. et.

17 mars 1777

262380

D 40159

Je vous suis obligé, Monsieur, de la copie du dossier
et de la table des dimes que vous m'avez prouvé la somme
à m. de la comonauté.

Si la procuration de mad. Desques n'est par venue à
vous rendre, je me conduirai.

Je ne puis forcement vous aller prendre demain pour
vous rendre à la suite du sceau, mais je vous en ramènerai
chez vous: Je suis obligé d'arriver demain pour
arriver au service que l'on fait pour le d'Affum. Evêque
à la Rue des ports. D'où je m'en irai à la suite de
Cournoy chez de m. de la comonauté, et me servir
m'importe de revenir à la suite de la Venise, mais je
serai exactement à l'heure d'après place du Carrousel
avant 4 heures.

Je vous remercie de la sincère attention avec laquelle j'ai honoré
cette Monsieur, et de vos très humbles et très obéissantes
Ce mercredi 12 mars, Martinon

De Monsieur

Monsieur Aubert Notaire

Rue de la Verrerie



15 Mars 1777

26 2380

D

40160

Ce Jeudi au soir 15-

Voicy, Mon cher Aubert, une lettre du Propriétaire
de la petite maison de St Georges h. de Quebec a Corbeil, ou
Il y a des propositions de faire ouvrir une serrure de fer
qui ne me s'ait par - faites moy le plaisir de m'en dire
ce que l'on s'en peut attendre, Lisez vous le sabbat de demain a 9 heures
du matin, pour en faire part avec l'abbé Tiphaine, afin
qu'il puisse répondre, & faire revenir le domestique
qu'il a envoyé a Soutiers -
Je vous prie qu'il n'y auroit pas d'incertitude de
s'en fier au Propriétaire qui a écrit, on m'a dit que c'est
un honnête homme, mais a tout cela j'ay le Comodo.
Il est bon que l'on ne sache point la Clef de la serrure
Je vous prie de m'en dire ce que vous en pensez
M. Aubert

Tout ce qui est de mesmes hon 200 d'us
dein a Soutiers, est de si peu de valeur
qu'il faut prendre le parti de le faire
pour s'en faire.

A Monsieur

Monsieur Aubert Notaire

Rue de la Verrière

24 mars 1777 2G 2380 D 40161

Vous vous Trouverez Monsieur Aubert, ce soir a 6 heures
Chez M. L. le. sequebre a l'hotel d'Albent, pour finir
L'Inventaire. J'iray a cet effet dans votre charette
Je vous prie de me faire une Note de ce que je dois faire
Ensuite, pour la Procuration de la legataire, s'il en est
Besoin.

Je vous Renouvelle Toujours mes sinceres attaches

Ce 24 mars 1777.

Martinon

Si par hazard vous aviez une Terre d'environ 200 mil Liens
dans la Coutume de Chartres ou celle d'Amiens; J'aimerois
Bie d'en acheter une Personne.

de même si vous en aviez une depuis 600 jusqu'a 1200 mil
Liens Relevantes du Roy, pour acheter un Titre Dues

6 avril 1777

40162

262380

Monsieur

J'ai l'honneur de vous donner en
communication, l'Etat, votre Lettre
que M. Desains avec de Fontaine,
Concernant le jeté mobilier de feu M.
l'ancien Evêque de Quebec, vous en
confererai avec M. l'abbé et vous me
renverrai le tout avec vos observations
ou votre consentement, si vous
approuver ce que M. Fontaine a fait.

Je profite de cette occasion pour vous
adresser du respectueux attachement
avec le quel j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Je suis avec toute la
bienveillance possible
votre dévoué serviteur

Cadet

C. B. avril 1777.

3 juillet 1777

2G 2380D

40163

J'etoumiqué Marie-Josephe Juriano, veuve de M.
Estienne-Charles Dorquet, Lieutenant-Colonel de la
Milice de la ville de Metz, donne pouvoir à Monsieur
Jean-Baptiste Martin de Martiusfort, Secrétaire du
Roy demeurant à Paris, en sa qualité de légataire
universelle de feu M^{gr} S^{te} Herman Dorquet ancien
Evêque de Quebec, décédé le 26. Mars dernier, suivant
son testament du dont Monsieur
de Martiusfort est Exécuteur testamentaire, de faire et
signer pour moi, et en mon nom, toutes Déclarations
nécessaires sur la nature des effets qu'il a laissés, qui
ne consistent qu'en linge, hardes et meubles, avouant
et ratifiant tout ce qu'il signera à cet égard. fait à
Metz le trois juillet mille, Sept cent soixante dix Sept.
approuvé l'écriture. *Ch. S. Dorquet*

4 janvier 1779 2G 2380^D 40164

Entre nous soussignés Jean Anne Alexandre D'haudoire
D'Aigreville abbé commandataire de l'abbaye de St. yved
de Straines et vicair general de Soissons y demeurant
ordinairement d'une part, et Jean Francois Didier chanoine
de l'glise royalle et collegiale de St. Opportune a Paris
y demeurant rue de la tabletterie se faisant et portant
fort pour madame Marie Joseph Juriano veuve de M^{rs}
Etienne Dorquet ancien échevin de cette ville, ma D^{te} Dame
legataire universelle de feu M^{gr} Pierre Hermand Dorquet
ancien esque de Quebec et abbé commandataire de la D^{te}
abbaye d'autre part, a été convenu pour preserir les
contentations et procès ports a se lever entre ces parties au
sujet de l'ordre a retablir dans les archives de la dite abbaye
et d'un inventaire a faire des titres, que ma dite Dame
legataire sur les fonds de la dite succession de mon dit feu
Seigneur esque de Quebec paieroit a mon dit S^r abbé
D'Aigreville qui se charge d'acquiescer des frais qu'il y auroit
a faire a cet egard et du soin de faire faire les dites operations
la somme de huit cent livres, savoir moitié en commençant
les dites operations et l'autre moitié lors que mon dit S^r abbé
D'Aigreville justifiera de l'acquiescement final de l'archiviste
qu'il aura chargé des dites operations et donnera sa propre

Decharge a ce sujet, sans que la presente convention puisse
nuire a la dite dame ni lui faire prendre qualite en aucune
autre charge, la presente convention n'estant ainsi faite de
s'part que pour acclerer la liquidation de la succession
de mon dit feu seigneur eveque de Quebec. fait double entre
nous en la maison de mon dit Sr. abbé d'Idar, ce quatre
janyer mil sept cent soixante dix neuf

L'abbé d'Idar

11 avril 1780

262380

D 40165

Mémoire remis à Monsieur Cordier notaire
Ses M. de Martinefort Secrétaire du Roy le
11 avril 1780, Sous le titre de luy faire le Droy
d'une Procuration que doit donner M. L'abbé d'Aigreville
vicaire general a Sofrou, sous L'ancien Levé de la
d'charges de réparations de l'abbaye de St Yves
de Braine le Comte, dont a été donné l'abbé
D'Aigreville après le décès de Pierre Herman
Dorquet Evêque de Quebec qui en étoit Titulaire.

feu M Dorquet est décédé le 4th Mars 1777. J'ai eu son extrait
mortuaire cy joint

Il a fait un Testament public le déposé chez M^{re} Aubert Notaire
Né de la verrie oust Justitua son héritier universelle

Dame Marie Joseph Juriano V^{ve} d'Henri Charles Dorquet Lieutenant
Colonel de la Milice de la Ville de Metz, le Pour Exécuteur testamentaire

M. Jean Baptiste Martin de Martinefort Com^{te} Secrétaire du
Roy Maître Couronné de France Le deser finances de M^{re} d'Arville
Né fr Louis Servis fr Paul.

feu M^{gr} de Quebec n'a eu qu'un seul Doy de l'abbaye de Braine depuis
1739 Jusques en 1777 au M^{re} Len Prieur le Religieux de l'abbaye Ses
Legue M^{re} s' étoient chargés de toutes réparations quelconques, La

Refuse de ces titres des archives, dont on avoit oublié l'evocation
d'un le Bail, Les Religieux s'etant refusé d'en faire faire l'aveu
aux frais, M. de Martinville a dirigé M. l'abbé d'Aigreville
Didier ancien fermier leumouier de feu M. de Quebec, de chercher
un arrangement avec M. l'abbé d'Aigreville Lequel cy a bien
voulu se contenter d'un somme de 800^{rs} qui luy a été payé le 18
mars 1780 Et a donné sa quittance de cette somme qui est icy jointe,
ouy donne au si le décharge de toutes detentions sur l'hoirie
de Mgrs L. Ev. de Quebec; mais cette décharge n'estant
par son se finto son seing privé. M. de Martinville
Srv Monieur Cordier de luy donner un model de la
procuracion a faire venir de M. d'Aigreville pour donner
une décharge en forme, le souoir termine le compte ala
Caisse des Economats -

M. Cordier fera rembourser de ce projet avec la
décharge d'ou l'acte sera fait cherlay.

18 mars 1780

262380

D

40166

Je soussigné abbé de Mairie reconnois avoir reçu de Monsieur
L'abbé Didier en l'acquit de la Succession de Monsieur l'ancien
évêque de Quebec vivant abbé de Mairie, la somme de
huit cent livres pour le rétablissement des archives de la dite
abbaye et donne pleine décharge des réparations de la dite
abbaye à la dite Succession, consentant que les légataires
universels de mondit Sieur Evêque de Quebec reçoivent aux
évenements ce qui peut leur revenir de la dite Succession
sauf mon recours et tous mes droits contre les religieux
et monseigneur conventuelle de la dite abbaye. A Paris ce
dix huit Mars mil sept cent quatre vingt

L'abbé de Mairieville

1 nov. 1780

Paris les 23 de Mars 1780

262380 D 40167

Comme je suis toujours incommode à ne pouvoir
sortir, Monsieur, j'ai l'honneur de vous
adresser la procuration de la Dame Marguerite
Léone des Testaments naturels de feu M^r de
L'Esque de Quebec, étoit la seule qui
manquait pour consentir à la délivrance
du legs fait à la Dame Dorqueur mere
vous ayant remis la procuration des autres
Enfants de M^r de L'Esque et de sa femme; Il ne s'agit
donc que d'executer cette formalité en faisant
un modèle de la procuration de Madame Dorqueur
Légitime pour pouvoir toucher aux Condamnes
et ailleurs, les lettres que vous pouvez l'envoyer
à Monsieur de M^r.

Je vous envoie aussi l'expédition de la
M^r. Rameau pour les M^r. autres

procuration de M. Charles de Auguy pour faire
l'acquisition de 1543. 16. 8^e qui lui reviennent
de l'apostrophe l'un au foy & devenus j'ou
pour les 6. p. s. mais 1780, être au 2^e juillet 1780.
Je vous en ai été obligé de m'envoyer votre
petit acte vers le midy signer cette quittance

Je vous envoie l'attachement sincère
avec lequel j'ai l'honneur d'être
Monsieur, votre très humble et très
obéissant serviteur Martin

Je vous prie de vous en servir d'acquies le bon
original de Auguy et d'envoyer moi bien
à tous